



**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui se tiendra le 18 novembre 2024, à 19 h, dans la salle du conseil située au 7, rue Principale Est à l'hôtel de ville, le conseil municipal de la Ville de Magog prendra en considération la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

2633-2675, rue MacPherson

Demande d'autorisation d'usage conditionnel faite par APUR urbanistes-conseils pour le 2633-2675, rue MacPherson, principalement constitué des lots 3 934 893 et 6 587 387 du Cadastre du Québec. La demande consiste à permettre un centre d'essai extérieur d'équipements pour véhicules motorisés comme usage accessoire.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, qui est faite dans le cadre du Règlement 2422-2012 de la Ville de Magog sur les usages conditionnels.

Donné à Magog, le 30 octobre 2024.


M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière